

Daurade royale

La daurade royale (*Sparus aurata*) est un des poissons emblématiques de la mer Méditerranée. C'est un poisson très recherché par la pêche de loisir notamment au moment de sa migration des étangs vers la mer côtière à l'automne. C'est aussi une espèce largement répandue dans l'Océan Atlantique où on la trouve des Açores jusqu'aux Iles Britanniques.

Elle est caractérisée par une bande dorée sur le front qui lui donne son nom, ainsi que par une tache sombre sur l'opercule qui permet de la différencier d'autres espèces de sparidés, comme le sar commun (*Diplodus sargus*), famille de poissons à laquelle elle appartient.



Daurade royale (*Sparus aurata*) - © Patrick Prouzet.

On capture la daurade royale dans de nombreux endroits : lagunes et zones côtières et avec divers engins : capéchades, bordigues et filets, zones qu'elles fréquentent au cours de son cycle biologique.



Vue d'une capéchade dans l'étang de Thau - © Patrick Prouzet.



En 2016, elle représentait la première espèce en valeur débarquée par les flottilles de petite pêche avec près de 14 millions d'euros pour un volume de captures de 750 tonnes environ (SIH-Ifremer).

Une espèce hermaphrodite : mâle et femelle successivement.

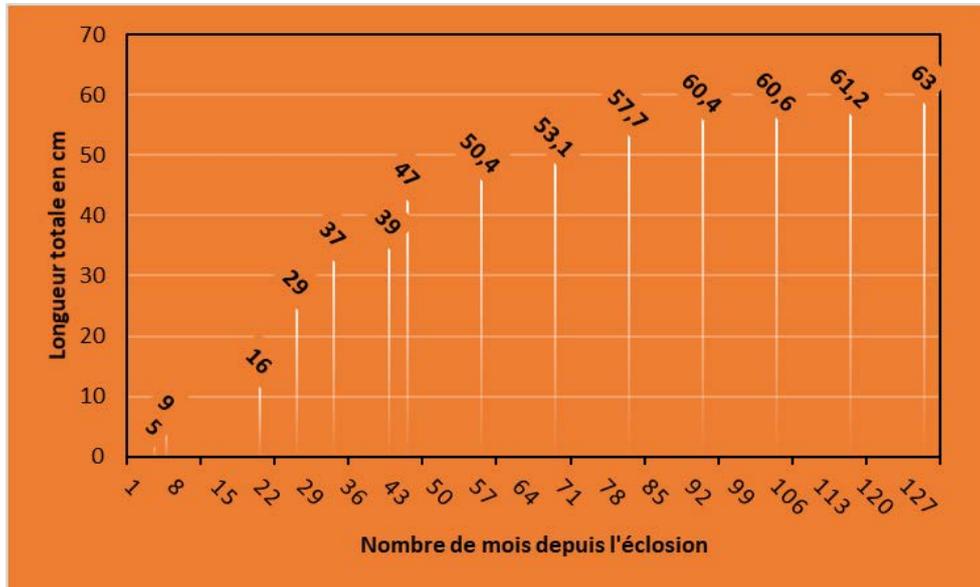
La particularité biologique de ce poisson est d'être hermaphrodite, c'est-à-dire qu'il est successivement mâle et femelle. On parle alors d'hermaphrodisme successif protandre car la daurade est d'abord mâle puis femelle. Elle n'est pas le seul poisson dans ce cas. Le poisson clown, espèce commune en aquarium d'eau de mer ou vedette des bandes dessinées (Monde de Némó) est également une espèce caractérisée par un hermaphrodisme successif. La jeune daurade est ainsi mâle à l'âge de 2 ans puis devient femelle à partir de 3 ans. Elle pond en mer côtière d'octobre à décembre. L'incubation des œufs est rapide environ 2 jours à 17°C. Le développement larvaire se fait en 43 jours dans une eau à 20°C et les juvéniles se rapprocheront ainsi des côtes pour migrer dès la fin de l'hiver et au début du printemps dans les lagunes méditerranéennes.

Une espèce qui débute sa croissance dans les lagunes méditerranéennes.

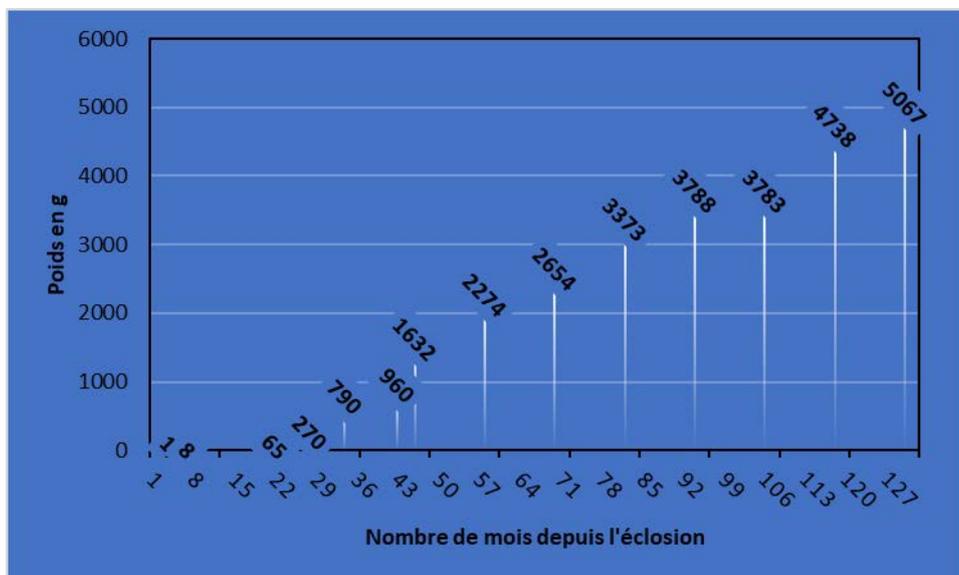
Les migrations de la daurade dans les étangs côtiers sont bien répertoriées à la suite de divers travaux effectués dès le milieu du 20^{ème} siècle. On peut signaler, en particulier, les travaux de Jacques Audouin de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (un des organismes avec le CNEXO fondateur de l'Ifremer) sur la biologie de la daurade royale de l'étang de Thau. Il observe que les jeunes daurades âgées de 2 mois environ pénètrent dans l'étang à la fin du mois d'avril. Elles vont y séjourner jusqu'au mois d'octobre, période durant laquelle elles se regroupent pour se diriger vers la mer pour hiverner en zone côtière et continuer leur croissance. Elles reviendront ensuite chaque année pour passer le printemps et l'été dans ces zones très riches en nourriture et notamment en coquillages.

On rencontre ainsi dans ces étangs côtiers (Palavas, Bages, Thau,...) des dorades de toutes tailles, bien que les plus grands individus ne pénètrent que très peu dans ces milieux de plus faible salinité. La croissance en longueur et en poids a été bien étudiée et les travaux de l'ISTPM permettent de définir des courbes de croissance en longueur et en poids très précises pour cette espèce.

Ainsi, après 120 mois de croissance, soit 10 ans, une daurade royale peut atteindre en moyenne une longueur de 61,2 cm pour un poids de 4738 g.



Croissance moyenne en longueur en cm en fonction de l'âge en mois (d'après données de Audouin 1962).



Croissance moyenne pondérale en grammes en fonction de l'âge en mois (d'après données de Audouin 1962).

Si ces poissons passent une bonne partie de leur cycle de vie dans les lagunes méditerranéennes, elles migrent également vers les zones côtières. Peu de travaux ont été effectués sur les mouvements de cette espèce en Méditerranée depuis les travaux de Audouin (1962). Les marquages effectués dans l'étang de Thau et au large de Sète ont montré que l'espèce restait assez sédentaire et semblait inféodée à une bande côtière assez étroite. Des marquages effectués dans l'étang de Thau où au large de Sète montrent

que la plupart des poissons marqués restent au voisinage de leur lieux de marquages et attendent, lorsqu'ils sont en mer, des conditions d'équilibre thermique entre la mer et les étangs pour y pénétrer.

Une espèce pourvue de fortes dents et pouvant être un redoutable prédateur de coquillages.

Une des caractéristiques de cette espèce est d'avoir des dents coniques sur les deux mâchoires avec 5 rangées de molaires sur la mâchoire supérieure et 3 à 4 rangées sur la mâchoire inférieure. Avec ce fort dentier, la daurade, à partir d'une certaine taille, peut briser les coquilles de jeunes huîtres et de moules et *a fortiori* du naissain.

On peut comprendre ainsi plus aisément, les problèmes rencontrés par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs méditerranéens par la venue de cette espèce dans les parcs conchylicoles dans les lagunes et les zones côtières. Pour se protéger de cette prédation des coquillages par la daurade, les conchyliculteurs utilisent des filets de protection. Malgré ces filets et d'après une étude du CEPRALMAR en 2016, les pertes sont estimées à 25% sur les moules et 10% sur les huîtres. En outre, ces filets de protection constituent un coût d'investissement et de maintenance supplémentaire. Ces prédatations par les daurades sont également répertoriées sur la côte atlantique. En Bretagne, l'Ifremer a mis en place avec le CRC un projet appelé « PREDADOR » pour mettre au point un répulsif acoustique pour diminuer l'impact des daurades sur les stocks conchylicoles. Ce type de répulsif doit être testé en Méditerranée sur un étang palavasien : l'étang du Prévost.

Une espèce largement produite en aquaculture dans le bassin Méditerranéen.

La daurade comme le bar est une espèce largement produite en élevage dans le bassin méditerranéen.



Bassin d'élevage de jeunes daurades en Tunisie (© Patrick Prouzet).

Elle est élevée par quasiment tous les pays du pourtour méditerranéen, soit en extensif en 20 mois dans des lagunes côtières pour obtenir des poissons de 350g, soit en 16 mois en intensif dans des bassins à terre ou en mer pour produire des poissons de 350 à 450g.

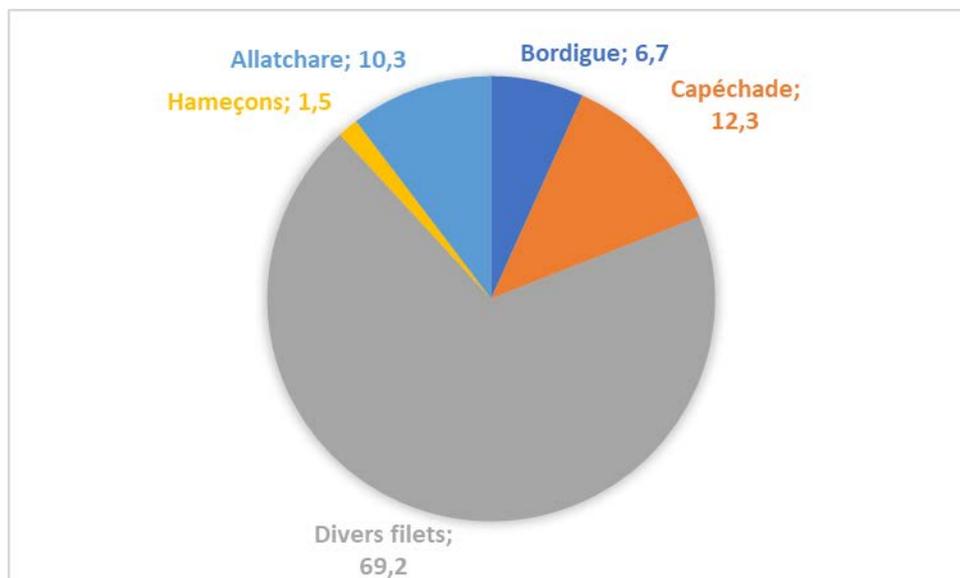
En 2014, la production était estimée à près de 160 000 tonnes venant en quasi-totalité des pays méditerranéens et particulièrement de la Grèce (49% du total produit) (Stats FAO).

La France est un petit pays producteur de daurade pour la consommation : 1400 tonnes en 2016, ce qui constitue une production environ deux fois supérieure à celle de la pêche commerciale française en Méditerranée (750 tonnes en 2016). (Stats FAO 2018). Par contre, les producteurs français se sont spécialisés dans la production de juvéniles pour approvisionner les exploitations des autres pays producteurs (Grèce, Turquie, Italie, Espagne).

Une espèce ciblée par une grande diversité de métiers de petite pêche.

En 2016, le Système d'Informations Halieutiques de l'Ifremer estimait la production de daurade royale à environ 750 tonnes pour une valeur débarquée de 13,8 millions d'euros.

La daurade royale constitue une espèce vitale pour les petits métiers qui la capturent avec une grande diversité d'engins dans les lagunes et en zone côtière et qui la valorisent très bien (plus de 18 euros le kg en moyenne en 2016).



Répartition des captures de daurade royale par catégorie d'engins de pêche (d'après données SIH- Ifremer 2017).

L'allatchare est une senne utilisée en Méditerranée pour la prise des poissons pélagiques et proches du fond.



Bibliographie sommaire

Audouin J., 1962. La Daurade de l'Étang de Thau (*Chrysophrys aurata*). Rev. Trav. Inst. Pêche. Marit., 26 (1), 105-126.

Sanguinède F., 2001. Contribution à l'étude de la prédation des moules exploitées sur filières en mer ouverte. Mémoire de DESS « Ecosystèmes Littoraux Méditerranéens » Université de Corse, 50 pages + annexes.

Ifremer 2015. Predador : un répulsif acoustique pour lutter contre la menace des Daurades royales. Communiqué de presse, 2 pages.

Giffon C. et Gervasoni E., 2016. La prédation des moules par les daurades : quels moyens de lutte ? Résultats d'une enquête menée à l'échelle européenne. Rapport CEPRALMAR, 16 pages.

Criquet G., Cazalet B. et H. Farrugio, 2015. Projet MEDFISH/MSC/WWF. Phase 1a- Recensement des pêcheries françaises en Méditerranée. Rapport SAI GLOBAL, 158 pages.

MEDFISH, 2015. Proposition de plan d'action pour l'amélioration de la pêche de la dorade royale et du loup aux filets maillants du golfe du Lion. Phase 3 : rédaction de plans d'action. Rapport SAI GLOBAL/MSC/WWF. 23 pages.

Ifremer. Croissance et maturité de la daurade royale. Site Ifremer Pour une pêche durable. <https://wwz.ifremer.fr/peche/>

Site SIH – Ifremer : <http://sih.ifremer.fr/>

Site Stats et Pêche - CIEM : <https://www.stats-et-peche.fr/>